

Règlement intérieur des cours de l'ICI 2026/2027

1. Inscription

L'inscription aux cours est annuelle devient ferme à compter de la validation du paiement.

Aucun cours d'essai n'est proposé. Les informations relatives au contenu, au niveau et aux modalités des cours sont communiquées sur notre site afin de permettre à chacun et chacune de s'inscrire en connaissance de cause.

L'ICI se réserve le droit d'annuler un cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Dans ce cas, les personnes inscrites sont informées avant le début des cours et les sommes versées sont intégralement remboursées.

2. Paiement

Les frais d'inscription sont payables par carte bancaire en ligne ou sur place, en espèce et en chèque sur place.

PAIEMENT EN 2 FOIS :

- Par carte bancaire

Le paiement en plusieurs fois par carte bancaire peut être proposé uniquement via la plateforme d'inscription Billetweb.

Lorsque cette option est disponible, l'inscription peut être réglée en deux fois par carte bancaire. Un premier paiement de 50% est effectué au moment de l'inscription. Le paiement de la seconde échéance sera prélevé sur la carte bancaire utilisée lors de l'inscription, à la date indiquée par Billetweb au moment de la commande (avant décembre 2026, et environ 30 jours après le premier paiement).

Cette possibilité dépend notamment de la date d'inscription, du montant du tarif choisi et des délais imposés par Billetweb. Ces délais techniques permettent de maintenir un intervalle minimum entre les deux paiements et de garantir que le règlement complet intervienne suffisamment avant la fin des cours.

Si les délais sont insuffisants, le paiement en plusieurs fois peut ne pas être proposé, ou être automatiquement réduit à un paiement en une seule fois.

L'inscription engage l'élève au règlement de la totalité du montant dû. En cas d'échec ou d'absence de paiement d'une échéance, l'ICI se réserve le droit de suspendre l'accès au cours jusqu'à régularisation.

- Par chèques

Les paiements par chèque sont possibles uniquement sur place, accompagnés du bulletin d'inscription et du règlement intérieur signé auprès des agents d'accueil. Il est possible de régler en 2 chèques : le premier étant déposé la première semaine d'octobre, le second à la mi-décembre.

Aucun envoi postal ne sera pris en compte.

En cas de paiement en plusieurs fois, les modalités sont définies par l'ICI et ne peuvent pas être librement choisies par l'élève, notamment pour des raisons de suivi comptable.

3. Annulation et remboursement

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit à l'adresse suivante : enseignement@ici.paris.

- En cas d'annulation au moins 10 jours avant le premier cours, l'inscription est intégralement remboursée.
- En cas d'annulation moins de 10 jours avant le premier cours, l'ICI peut retenir 20 % du montant de l'inscription au titre des frais administratifs.
- Après le premier cours, les demandes de remboursement sont étudiées par la direction uniquement en cas de motif valable et dûment justifié. Si la demande est acceptée, une retenue de 20 % au titre des frais administratifs est appliquée, puis le remboursement est calculé au prorata des séances restantes à compter de la date de la demande.
- Aucun remboursement, compensation ou report ne sera accordé pour les cours non suivis par l'élève.
- Aucun remboursement ne sera possible à partir du mois de janvier en raison de la

clôture annuelle des comptes.

- Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de désaccord avec la méthode pédagogique ou l'avancée du cours.

4. Assiduité, retards et absences

- L'inscription engage l'élève sur l'ensemble de l'année.
- Les élèves sont libres de gérer leur présence en fonction de leurs disponibilités et de leurs besoins personnels, dans le respect du bon déroulement des cours.
- Les élèves sont invités à respecter les horaires des cours. En cas de retard important, l'accès au cours peut être refusé afin de ne pas perturber le bon déroulement de la séance : Les entrées dans l'établissement sont autorisées à partir de 15 minutes avant le début des cours et jusqu'à 15 minutes après leur commencement. Toute sortie doit être effectuée au plus tard 15 minutes après la fin du cours.
- Il n'est pas possible d'accéder aux salles sans la présence des professeurs.
- Les absences ne donnent lieu à aucun remboursement, report, compensation ou rattrapage individuel.

5. Engagements et responsabilités des élèves

L'inscription aux cours engage chaque élève à respecter le présent règlement intérieur, les locaux, le matériel mis à disposition, ainsi que l'ensemble des personnes présentes dans le cadre des cours : les autres élèves, les professeurs, les agents d'accueil et plus largement les équipes de l'ICI ainsi que les publics de l'ICI.

Les élèves s'engagent également à respecter le cadre pédagogique proposé par le ou la

professeure, ainsi que sa méthode d'enseignement.

Toute difficulté, remarque ou question relative aux cours, à leur organisation ou à leur déroulement doit être transmise à la responsable des enseignements de l'ICI, par mail à l'adresse suivante : enseignement@ici.paris.

Tout comportement perturbateur ou irrespectueux pourra entraîner des mesures adaptées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion des cours, sur décision de la direction.

6. Accompagnement des enfants

Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement des cours, seul un adulte accompagnant par enfant est autorisé à rester dans l'enceinte du bâtiment pendant les cours.

Les accompagnants sont invités à respecter cet engagement afin de maintenir un environnement propice à l'apprentissage pour l'ensemble des élèves.

7. Attestation

Les cours proposés par l'ICI ne sont pas certifiants.

Une attestation de suivi peut être délivrée sur demande, sous réserve d'une présence effective à au moins 75 % des séances.

8. Lieu et contact

Les cours ont lieu au 56 rue Stephenson, 75018 Paris, sauf indication contraire.

Pour toute question relative aux inscriptions ou au suivi des cours, les élèves peuvent écrire à : enseignement@ici.paris.

Ce règlement intérieur entre en vigueur dès le 10/06/2026.

Nom, prénom :

Signature :

Date :